

Assemblée communale du 28 juin 2018, 20.00 h, Centre visiteurs Mont Terri, Saint-Ursanne

Président : Dominique Paupe, Président

Scrutateurs : Francis Claude et Daniel Bähler sont nommés scrutateurs.

Présents : 34 personnes sont présentes.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 28 mars 2018.
2. Prendre connaissance et approuver les comptes 2017.
3. Informations communales :
 - a. Patinoire de Porrentruy : présentation du projet par le SIDP (syndicat intercommunal du district de Porrentruy) en prévision de la votation du 1^{er} juillet 2018
 - b. SIDP : structures, fonctionnement, tâches du syndicat et liens avec la Commune
4. Divers.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 28 mars 2017 est approuvé.

2. Comptes 2017

Philippe Burket présente les comptes 2017, qui bouclent sur un excédent de charges de fr. 630.37 alors que le budget prévoyait un découvert fr. 65'800.—. Il présente les éléments caractéristiques du compte de fonctionnement, les principales différences avec le budget ainsi que les dépassements budgétaires de la compétence du Législatif, en particulier les éléments suivants :

	Effectif 2017	Différence
Fonds de fusion (solde : 110')	0.—	0.—
Produits administratifs (Comité CDD + Sylviculture)	50'000.—	+ 50'000.—
Consommation d'énergie des bâtiments	94'000.—	- 52'000.—
Répartition de charges	2'185'000.—	+ 50'000.—
- Enseignement	1'305'000.—	+ 35'000.—
- Chômage	40'000.—	+ 1'000.—
- Action sociale brut	445'000.—	+ 14'000.—
- AVS	367'000.—	- 5'000.—
- Transports publics	26'000.—	+ 4000.—
Intérêts (y.c. services)	148'000.—	+ 1'000.—
Amortissement (y.c. services)	415'000.—	+ 7'000.—
Mise en réserve (y.c. services)	222'000.—	+ 42'000.—
Retrait des fonds (y.c. services)	78'000.—	- 180'000.—
Fiscalité	3'385'000.—	+ 226'000.—

Les dépassements budgétaires sont les suivants :

No comptes	Libellé	Budget	Compte	Variations	Explications
0200.315.00	Entretien des véhicules	13'000.00	25'640.30	12'640.30	embrayage, hydraulique, etc. sur 2 tracteurs (usure "normale")

0205.312.00	Eclairage public, énergie	36'000.00	47'871.50	11'871.50	décompte final 04-12.2016 en 2017 puis facturation trimestrielle, soit 5 trimestres payés en 2017
0240.318.00	aménagement - études et honoraires	8'000.00	34'381.40	26'381.40	Plan spécial Pré du Vay
0590.351.00/01	Répartition des charges enseignements	1'270'000.00	1'305'328.10	35'328.10	Répartition des charges, coût effectif en hausse
0601.366.00	Cas d'assistance, autres cantons	100'000.00	126'594.50	26'594.50	Nombre de cas en hausse
0610.301.00	Crèche, salaire brut	302'000.00	349'871.40	47'871.40	besoin en personnel selon nombre d'enfants
0650.361.00	Répartition des charges, action sociale	431'000.00	444'856.95	13'856.95	Répartition des charges, coût effectif en hausse
0811.322.00	intérêts des dettes	75'000.00	85'178.30	10'178.30	erreur tableau budget + augmentation dette
1300.311.00	SIS, mobilier, machines, vhc	2'000.00	17'277.40	15'277.40	portes hangars Epauvillers et St-Ursanne
1300.314.00	Entretien des véhicules	-	10'881.10	10'881.10	entretien des véhicules et matériel
1500.314.00	Entretien du réseau d'eau	83'000.00	128'528.00	45'528.00	entretien - fuites

Le Caissier explique ensuite les investissements réalisés et enfin l'état du Bilan au 31 décembre. Huit projets d'investissement sont terminés, dont 2 présentent des dépassements de la compétence de l'Assemblée conformément au règlement d'organisation :

Objet	crédit	Décompte	Différence	Subventions et don	Solde net	Financement
Eclairage public, rte de la Gare	160'000.00			77'700.00	82'300.00	emprunt
		156'706.85	- 3'293.15	77'779.75	78'927.10	emprunt
Etude friche Thécla	30'000.00			30'000.00	-	
		29'930.00	- 70.00	29'930.00	-	
PAI	30'000.00			15'000.00	15'000.00	emprunt
		28'811.55	- 1'188.45	14'406.00	14'405.55	liquidités /amort.
La Chapelle Epiquerez	33'000.00				33'000.00	emprunt
		24'315.00	- 8'685.00		24'315.00	liquidités
Façades ancienne école	50'000.00				50'000.00	emprunt

Seleute						
Chemin Grippons - Coperie	140'000.00			112'000.00	28'000.00	Fonds
		126'546.30	- 13'453.70	100'463.00	26'083.30	Fonds
Réseaux Epauvillers – Epiquerez *	716'000.00			187'900.00	528'100.00	Fonds : 431'; emprunt 97'
		881'398.60	165'398.60	630'154.85	251'243.75	Fonds STEP : 175'547.90 emprunt : 75'695.85
Chemin d'Ocourt, 2e étape *	1'700'000. 00			1'140'000.00	510'200.00	Fonds forêts : 83' + emprunt 427'
		1'792'387.65	92'387.65	1'487'313.50	305'074.15	Fonds forêts : 83' + emprunt 222'

* Dépassement de la compétence de l'Assemblée conformément au règlement d'organisation communal.

Jean-Paul Lachat, Maire et en charge des finances, donne connaissance du rapport de vérification des comptes, qui conclut à la validité de ceux-ci et recommande à l'Assemblée de les approuver.

Il est précisé que les coûts de réalisation du plan spécial du Pré du Vay (fr. 18'000.— en 2017) seront en finalité couverts par les propriétaires fonciers concernés.

Le caissier indique que les prestations de la police cantonale pour les contrôles du stationnement ont coûté fr. 7'140.— alors que les taxes de parage, la vente des macarons et des cartes de parage ont rapportés fr. 13'696.75.

Le coût d'entretien des chemins s'est avéré moins élevé que prévu au budget. Yves Charmillot rappelle qu'aucune taxe n'est pour l'instant perçue pour couvrir les dépenses d'entretien des chemins. Il ajoute que le projet de taxe est à nouveau à l'étude et que le Conseil veillera à assurer l'entretien nécessaire à l'avenir, dans le respect des disponibilités financières. Il précise enfin qu'aucun secteur (ou ancienne localité) n'a été lésé plus qu'un autre dans cette situation.

L'endettement brut par habitant se monte à fr. 7'246.— (moyenne sur 3 ans) et est inférieur à la moyenne cantonale (env. fr. 7'500.—). Il est relevé également que le revenu fiscal moyen de la Commune est inférieur à la moyenne cantonale et qu'à l'inverse, le coût moyen de l'action sociale par habitant à Clos du Doubs est supérieur à celui du Canton.

Jean-Paul Lachat explique que les fr. 30'000.— dépensés dans le dossier de la friche Thécla ont servi à étudier les possibilités de réaffectation du site. Son financement a été assuré par le Canton et le propriétaire de sorte qu'il n'en résulte aucun frais pour la Commune, qui a assuré le rôle de maître d'œuvre.

Au vote, l'Assemblée approuve sans avis contraire les deux dépassements des crédits d'investissement présentés ci-dessus puis les dépassements budgétaires 2017.

Les personnes présentes approuvent ensuite les comptes 2017 tels que présentés, sans opposition.

3. A) Patinoire de Porrentruy

Stéphane Babey et Gérard Meyer, représentants du syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP), porteur du projet, présentent le dossier de rénovation de la patinoire de Porrentruy en prévision de la votation populaire du 1^{er} juillet prochain.

Les questions ou sujets suivants sont discutés :

- Autres sites d'implantation ? différentes études préalables ont été menées dans ce sens mais non retenues pour diverses raisons pratiques et légales.

- Jean-Marc Comment présente les arguments des opposants au projet. Il signale sa désapprobation en regard notamment des coûts que le dossier engendrera.
- Stéphane Babey estime que le projet dépasse le cadre purement financier, bien que cet élément reste prioritaire, mais qu'il revêt d'autres aspects, notamment sociétal et économique. Il défend l'idée que seul le projet présenté répond au besoin.
- Avenir du camping existant à côté de la patinoire ? Stéphane Babey indique que son avenir sera examiné dans le cadre de l'établissement du plan direction régional du district (PDR).
- Le projet profitera à la jeunesse.
- Reprise du projet par une société anonyme ? paraît risquée selon l'expérience vécue et nécessiterait une reprise à zéro du dossier.
- Utilisation d'un/deux champs de glace pour des activités hors glace ? les durées de glace devraient être identiques à actuellement.

3. B) SIDP

Jean-Paul Lachat rappelle en préambule l'intervention formulée à l'Assemblée communale du 28 mars dernier demandant à disposer d'un bilan des activités du SIDP et de ses incidences sur la Commune.

Il donne la parole à Stéphane Babey, Président du syndicat, pour sa présentation.

M. Babey reconnaît volontiers que le SIDP reste à ce jour largement méconnu des citoyens, voire des Autorités. Il précise que le syndicat est actif dans les domaines suivants depuis sa création en 2004 :

- Gestion des déchets : ramassage des déchets urbains combustibles au niveau du district ; étude d'une déchetterie régionale (abandonnée)
- Eau A16 : reprise des installations et interconnexion des réseaux
- Soutien au développement de l'hôpital de Porrentruy
- Or de la BNS : négociations avec le Canton
- Patinoire de Porrentruy
- Etudes des possibilités de collaboration (voire fusion) entre les communes
- Plan direction régional

Il précise encore la structure du syndicat.

4. Divers

Francis Claude s'inquiète des délais d'octroi d'un permis de construire qu'il a déposé en décembre 2017. Le secrétaire explique qu'il manque vraisemblablement encore une autorisation spéciale de la part du Canton pour pouvoir délivrer permis. Jean-Paul Lachat confirme que les procédures sont longues et complexes au niveau de l'Etat. L'administration communale examinera la situation et veillera à la régler au plus vite.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'Assemblée à 22.20 heures.

ASSEMBLEE COMMUNALE DE CLOS DU DOUBS

Le Président

Le Secrétaire

Dominique Paupe

Philippe Burket